



BILAN CARBONNE 2024

SYD DIGITAL CARE



SOMMAIRE

Méthodologie	03
Estimations	06
Trajectoire	17

Greenhouse Gas Protocol

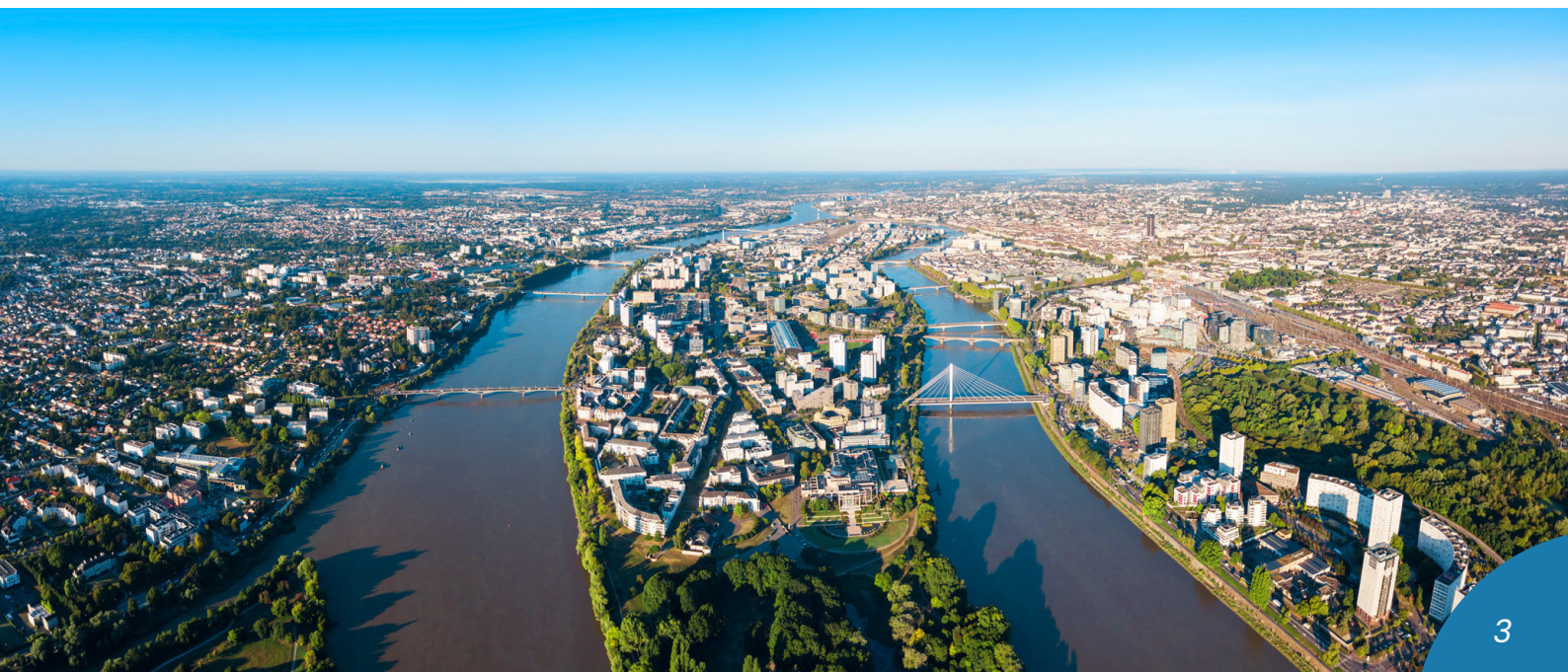
Historiquement, notre comptabilité des émissions de gaz à effet de serre s'appuyait sur la méthodologie Bilan Carbone® (version 8) développée par l'Association Bilan Carbone® (ABC), reconnue pour sa rigueur et son adaptation au contexte français.

Dans un souci d'harmonisation avec les standards internationaux et d'anticipation des futures obligations réglementaires, nous avons fait le choix d'évoluer vers la méthodologie du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol). Ce référentiel, développé par le World Resources Institute (WRI) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), constitue aujourd'hui la norme mondiale de référence en matière de comptabilité et de reporting des émissions de GES.

L'un des principaux moteurs de cette évolution est la volonté de nous aligner avec les exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive

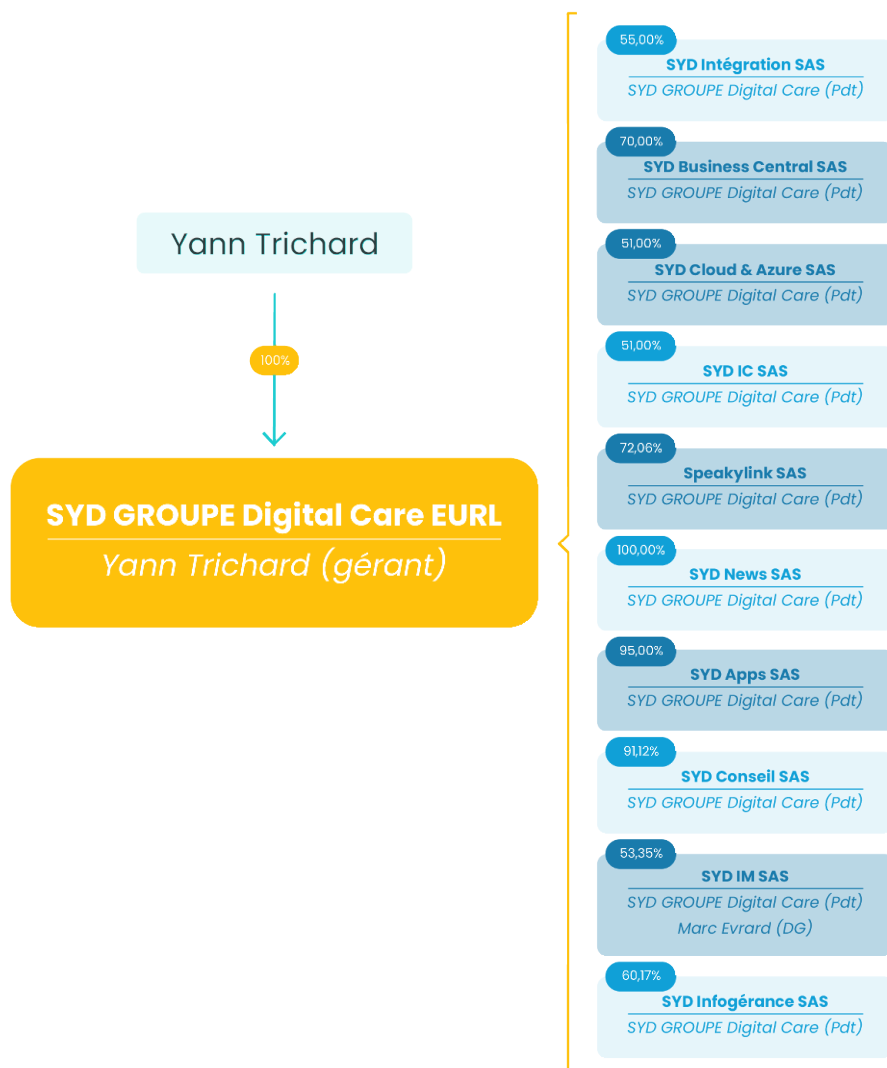
(CSRD), bien que nous ne soyons pas encore assujettis à cette directive. Le GHG Protocol étant explicitement recommandé dans le cadre des normes européennes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), son adoption garantit une meilleure lisibilité, comparabilité et conformité de nos données carbone à l'échelle européenne.

En complément, le GHG Protocol nous permet de structurer notre reporting autour de périmètres clairement définis (Scopes 1, 2, 3) et de clarifier notre responsabilité opérationnelle sur les émissions, via le choix du périmètre organisationnel le plus pertinent (en l'occurrence, le contrôle opérationnel). Cette transition reflète ainsi notre engagement à améliorer en continu la qualité, la transparence et la robustesse de notre reporting climat, tout en préparant notre organisation à de futures exigences réglementaires et à des attentes accrues de nos parties prenantes.





Adoption de l'approche contrôle opérationnel pour assurer l'exhaustivité et la représentativité



SYD Groupe a opté pour la définition du périmètre organisationnel basée sur le contrôle opérationnel. Cette approche permet de comptabiliser 100 % des émissions des activités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle opérationnel effectif, c'est-à-dire lorsqu'il dispose de l'autorité nécessaire pour définir et mettre en œuvre des politiques opérationnelles.

Ce choix repose sur :

- La capacité d'influence directe sur les émissions
- Une gestion plus rigoureuse des risques et des responsabilités
- L'alignement avec le reporting financier

Périmètre opérationnel

Nos postes d'émissions comptabilisés

Emissions direct

SCOPE 1

Véhicule de l'entreprise
Bâtiment de l'entreprise

SCOPE 2

Consommation d'énergie
Fuite d'énergie

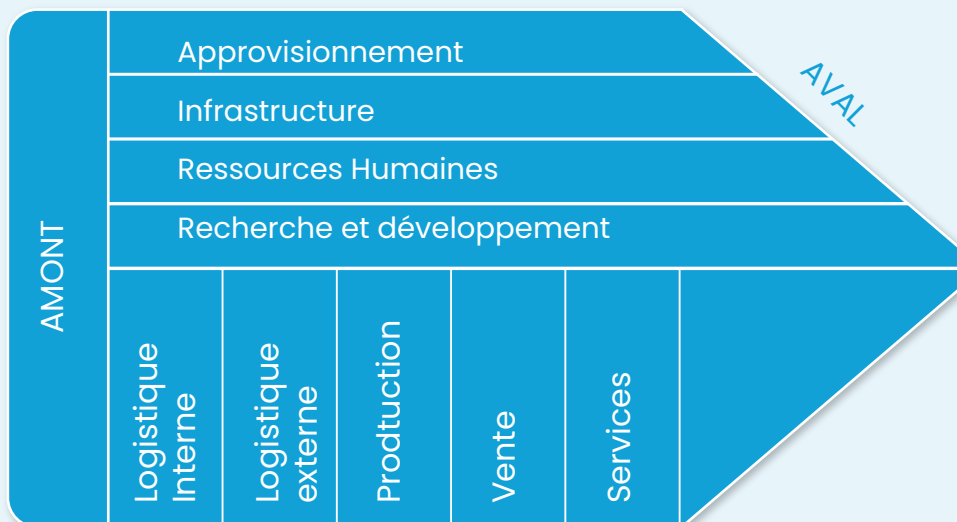
Emissions indirect

SCOPE 3

Biens et services achetés	Immobilisations
Déplacements domicile-travail	Déchets
Déplacements pro	Utilisation des produits vendus

SYD groupe essaye d'obtenir une estimation carbone la plus pertinente et exacte

Données primaires



Données secondaires



Outil de comptabilisation



Outil qui estime les émissions en multipliant les données primaires avec les données secondaires associées

Outil de visualisation



Visualisation

Suivi des indicateurs

Suivi de la trajectoire

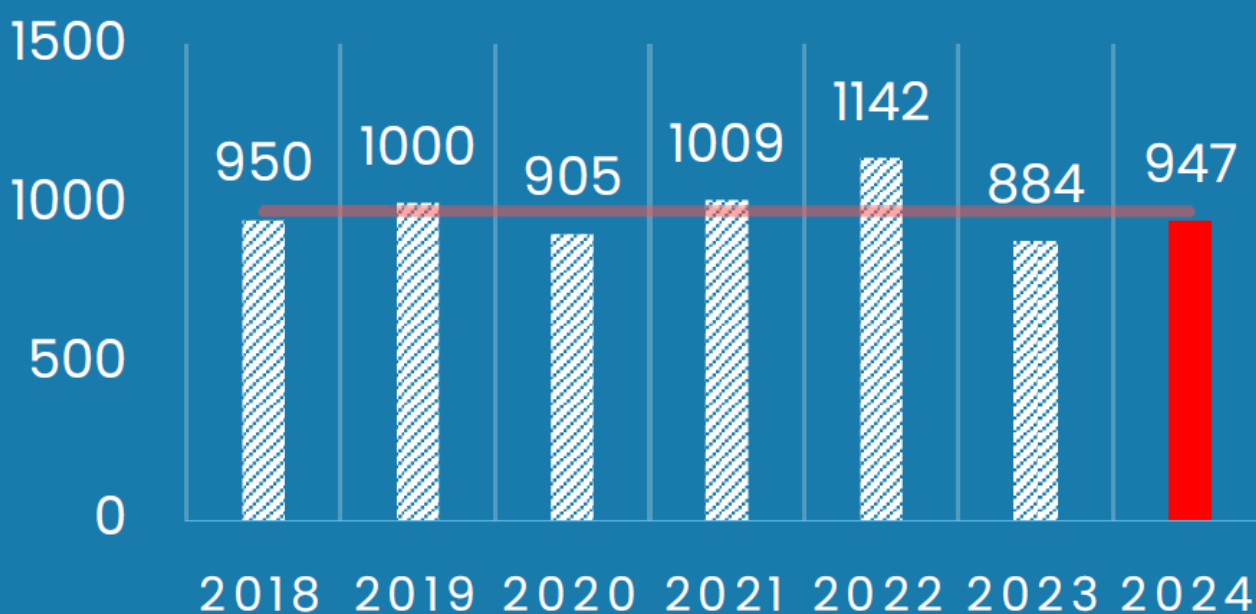
ESTIMATIONS



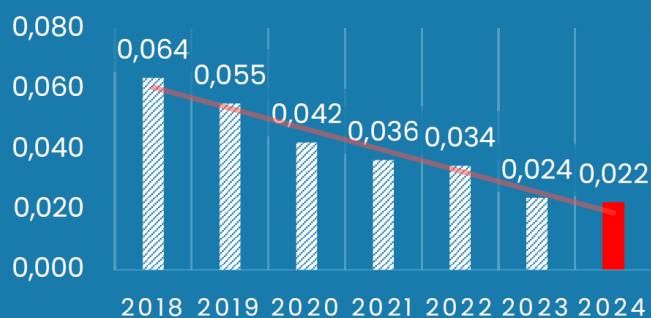
Evolution des émissions GES

Une trajectoire de réduction qui se maintient malgré la croissance économique

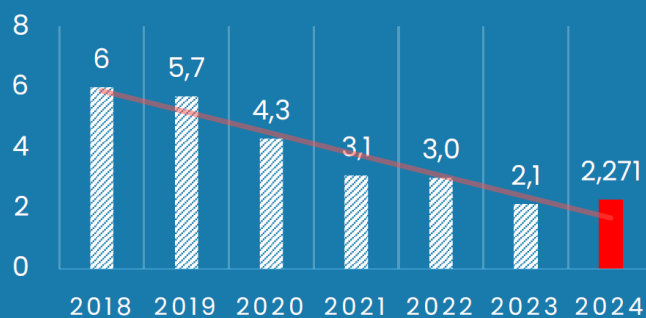
EMISSIONS GES ANNUELLES T co2eq



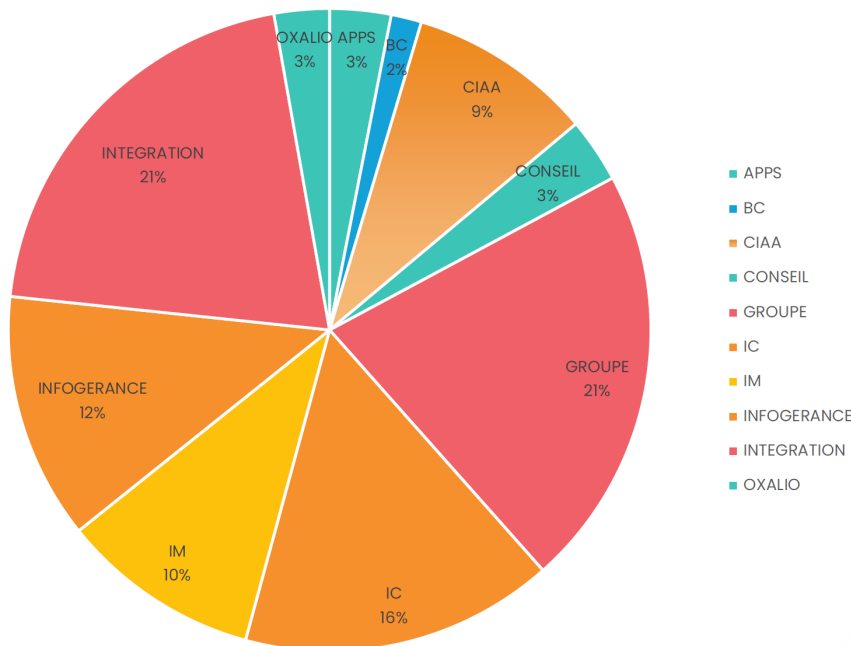
EMISSIONS GES T co2eq / CA K euros



EMISSIONS GES T co2eq / ETP



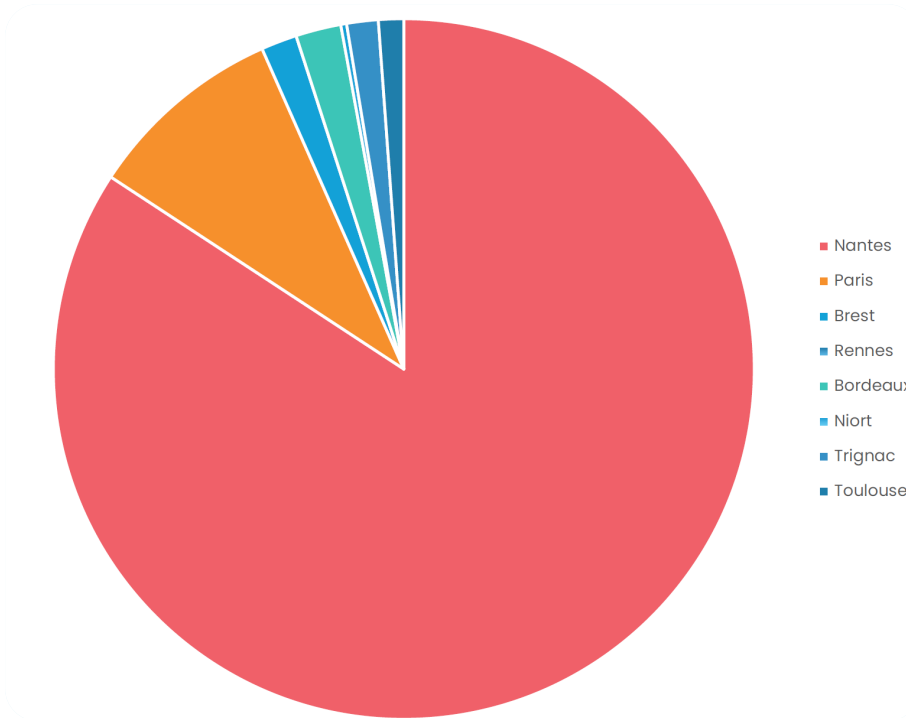
Découpage des émissions GES par BU



- GROUPE et INTEGRATION sont les deux principaux centres d'activités contributrices, chacune avec 21 % des émissions totales. Cela en fait des leviers stratégiques prioritaires pour la mise en place de plans d'action de décarbonation. Ceci est logique car le Groupe centralise de nombreuses activités pour les BU. De plus, la BU INTEGRATION est le centre d'activité ayant le plus de collaborateurs.
- IC (16 %) et INFOGERANCE (12 %) viennent ensuite, représentant à elles deux près d'un tiers des émissions restantes.
- IM contribue également de façon significative avec 10 %.

Axe d'amélioration 2025 : Réaliser une analyse comparative des émissions de GES par Business Unit (BU) en les rapportant au nombre de collaborateurs de chaque entité. Cette approche permettra d'identifier les écarts d'intensité carbone inter-BU en calculant un indicateur d'émissions moyennes par collaborateur (exprimé en tCO₂e/personne). Indicateur envisagé : GES BU / Effectif BU.

Emissions de GES par Agences



Le graphique représente les émissions de GES par site, alors il indique que les efforts de réduction doivent se concentrer prioritairement sur le site de Nantes, sans négliger toutefois la montée en maturité des petits sites. La répartition n'est pas étonnante car le site de Nantes étant le siège social regroupe la majeure partie des collaborateurs de l'entreprise.

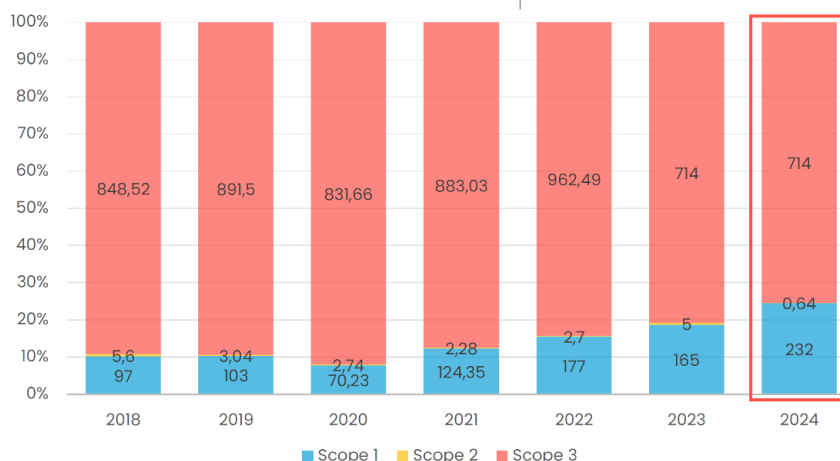
Axe d'amélioration 2025 :

Réaliser une analyse comparative des émissions de GES par agence en les rapportant au nombre de collaborateurs de chaque agence. Cette approche permettra d'identifier les écarts d'intensité carbone inter-agence en calculant un indicateur d'émissions moyennes par collaborateur (exprimé en tCO₂e/personne). Indicateur envisagé : GES Agence / Effectif Agence.

Emissions de GES par scope par an

Le scope 3 regroupe les postes d'émissions les plus impactants: bien qu'indirects, ils doivent être identifiés et réduits en priorité.

Emissions de GES annuelles par scope - T de co₂eq





Emissions de GES scope 2 : market based vs location based

Market based

Facteur d'émission d'énergie moyenne pondérée
0,003 CO₂eq/Kwh

Scope 2 Emission
GES pour l'année n
0,64 tCO₂eq

Scope 2 Emission GES
pour l'année n-1
5 tCO₂eq

Evolution entre tCO₂eq n et n-1
-87%

Location based

Facteur d'émission d'énergie moyenne pondérée
0,052 CO₂eq/Kwh

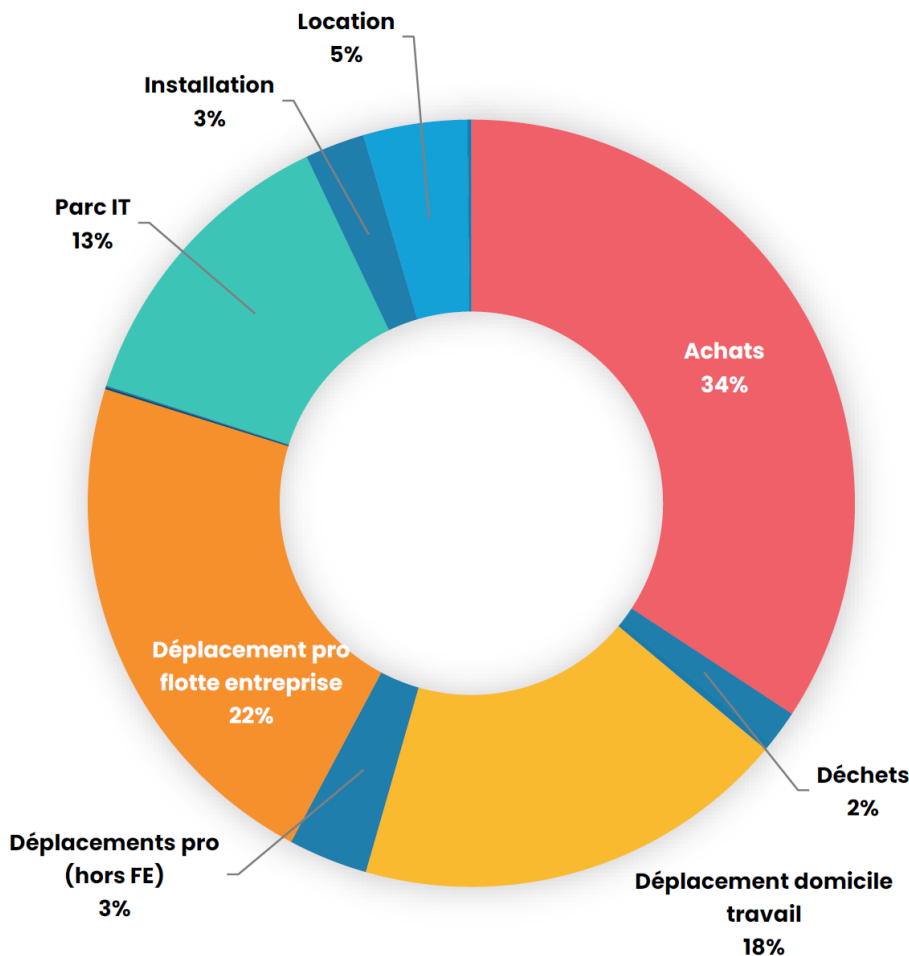
Scope 2 Emission
GES pour l'année n
6,33 tCO₂eq

Scope 2 Emission GES
pour l'année n-1
9 tCO₂eq

Evolution entre tCO₂eq n et n-1
-30 %

Emissions de GES par scope

Les achats et les déplacements sont les deux postes d'émissions prioritaires



Poste d'émissions prioritaires

Achats

2024 : 324 t de CO₂eq
Variation N et N-1 : +2,2%

Déplacement Domicile-Travail

2024 : 174 t de CO₂eq
Variation N et N-1 : -36%

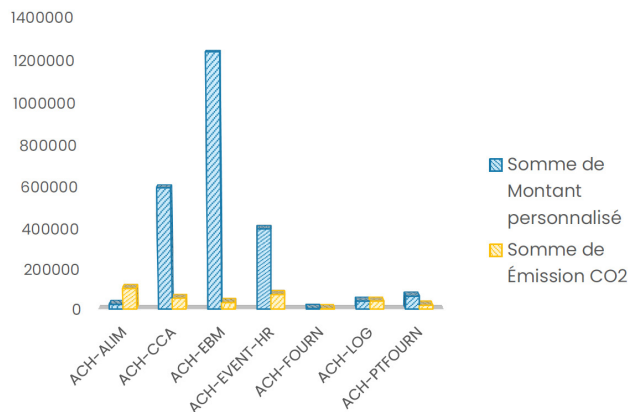
Déplacement Pro [Flotte Entreprise]

2024 : 208 t de CO₂eq
Variation N et N-1 : +46%

Déplacement Pro

2024 : 31,7 t de CO₂eq
Variation N et N-1 : 0%

Achat



Evolution dans le temps :

Année	Budget achat	CA	Budget achats/CA
2022	1 578	33 126	4%
2023	1 129	37 173	3%
2024	2 359	42 469	5,55%

Actions mises en place :

- Grilles de critères RSE pour les différentes typologies d'achats
- Edition d'une charte achats et relations d'affaires responsables et d'un questionnaire ESG

Axes d'amélioration :

- Trouver des facteurs d'émissions non basés sur des ratios monétaires afin d'être plus précis
- Construire et suivre des indicateurs de suivi pour réduire les achats
- Favoriser les achats de secondes mains
- Renforcer le suivi du processus d'achats

Déplacements domicile - travail

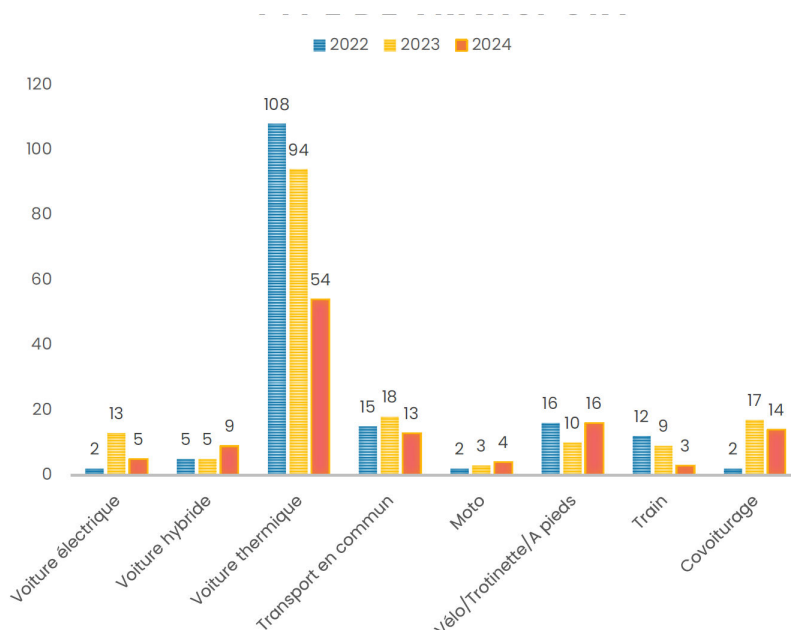
Actions mises en place :

- Partenariat avec Klaxit pour favoriser le covoiturage mais ralentissement : -3 par apport à 2023
- Pack mobilité durable niveau 1 pour le site de Nantes
- Installation de bornes IRVE

Axes d'amélioration :

- Réfléchir à un forfait mobilité durable :
- Indemnité kilométrique vélo
- Prise en charge de 50% de l'abonnement de transport public
- Sensibiliser sur l'impact des transports individuels et collectifs
- Mise en place d'un challenge mobilité durable

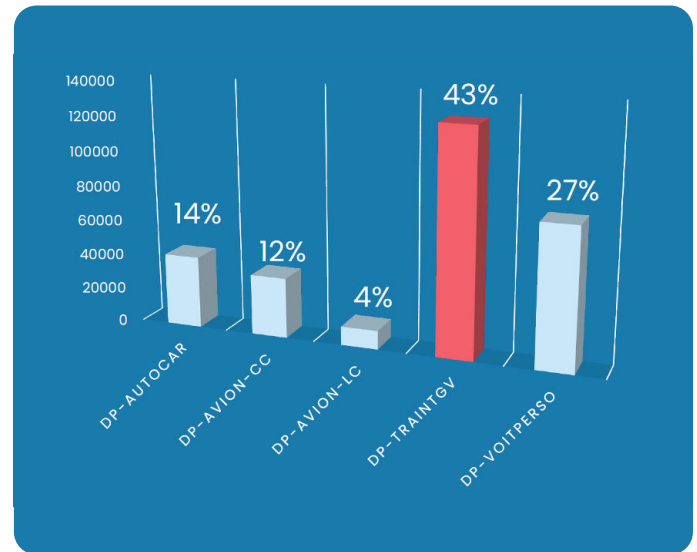
NOMBRE DE COLLABORATEUR PAR TYPE DE TRANSPORT



Déplacements professionnels (hors flotte entreprise)

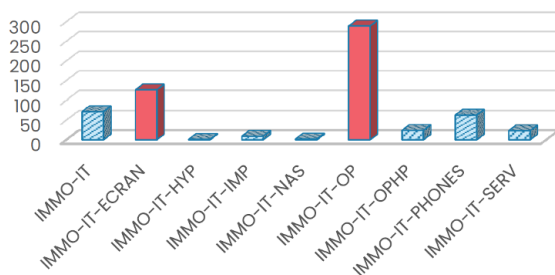
Axes d'amélioration :

- Suivre l'évolution des déplacements par typologie de transport non par sur la base des km parcourus mais sur la quantité de déplacement
- Définir des règles de choix du mode de transport en fonction de la distance, du coût et des émissions. Ex : suppression de l'utilisation de l'avion pour les déplacements à l'intérieur de la France
- Mettre en place un système de validation pour les trajets longs ou fréquents.
- Suivre le nombre de trajets courts en avion (< 500 km) remplacés ou non par le train

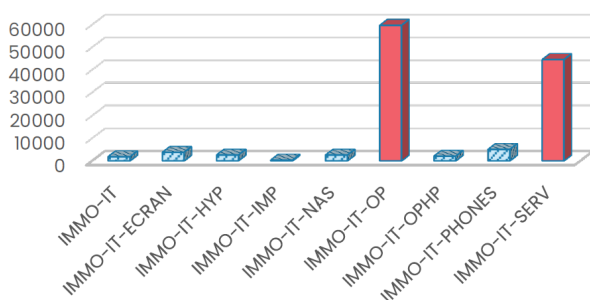


Parc IT

Nombre d'équipement par type d'équipements



Impact carbone par type d'équipements



Evolution dans le temps :

Année	Nb d'équipements IT	Nb de collaborateurs	Nb d'équipements IT par collaborateurs
2022	717	243	2.95
2023	517	233	2.22
2024	609	227	2.68

Actions mises en place :

- Processus de réparation internes des équipements numériques
- Prise en compte de critères de durabilité dans le choix des équipements numérique (ex: indice de réparabilité)
- Mise en place de TrackDéchets pour une meilleure maîtrise des DEEE

Axes d'amélioration :

- En cours d'amélioration du suivi du parc IT pour obtenir des indicateurs de suivi :
- Durée de vie moyenne par type d'équipements
- Indice de réparabilité moyen par type d'équipements
- Taux d'équipements reconditionnés



Déchets et déchets recyclés

Année	Quantité de déchets	Nb de collaborateurs	Quantité de déchets par collaborateurs
2022	12 096 kg	243	49,78 kg
2023	6 992 kg	233	29,97 kg
2023	52 204 kg	227	230 kg

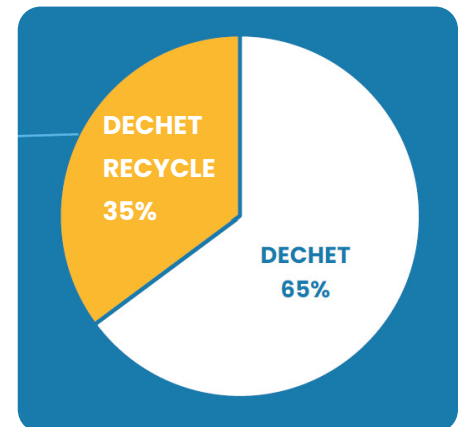
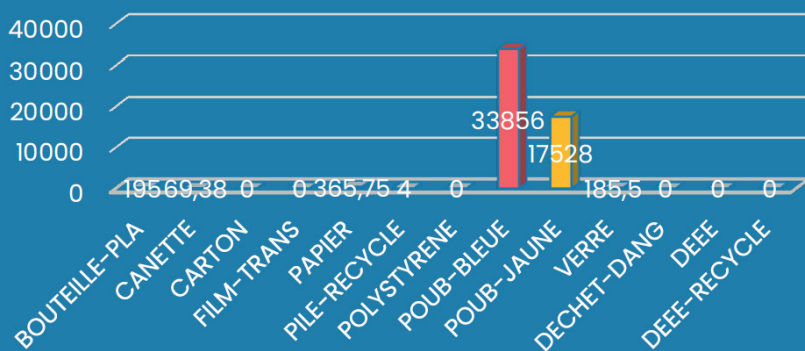
Actions mis en place :

- Sensibilisation des collaborateurs
- Mise en place d'un composteur à Nantes
- Installation d'un lombricomposteur à Bordeaux
- Installation et récolte des bacs de tri de trait d'union à Nantes

Axes d'amélioration :

- Effectuer des pesées plus fréquentes sur le site de Nantes
- Amélioration du suivi des déchets dans les autres agences
- Echanger avec les restaurateurs alentours pour que les collaborateurs puissent venir avec leurs propres boîtes à emporter
- Organiser une semaine zéro déchets

Répartition de la quantité de déchets par type de déchet





Utilisation des produits/services

En tant qu'éditeur, SYD Groupe a réalisé sa première analyse de cycle de vie (ACV) sur sa solution Speakylink pour évaluer ses impacts environnementaux.

Cette démarche a permis d'identifier des bonnes pratiques d'écoconception et d'apporter des améliorations en matière de sobriété numérique.

Au-delà de réduire l'empreinte carbone de SYD, la solution contribue également à diminuer les déplacements professionnels des utilisateurs et donc à réduire l'empreinte carbone des entreprises clientes.



Tier Utilisateur-Agent

Empreinte des équipements numériques de l'organisation
0,51 tCO2 eq
24%



Tier Réseau

Empreinte des flux réseaux mobilisés par les activités numériques de l'organisation
0,20 tCO2 eq
20%



Tier hébergement

Empreinte de l'hébergement mobilisé par les activités numériques de l'organisation
0,82 tCO2eq
56%

1,50 tCO2 eq

Equivalent carbone estimé de l'utilisation annuelle de Speakylink en 2024

28,63 MWh

Consommation électrique estimée de l'utilisation annuelle de Speakylink en 2024

5,98 gCO2 eq

Empreinte moyenne d'une session Speakylink en 2024

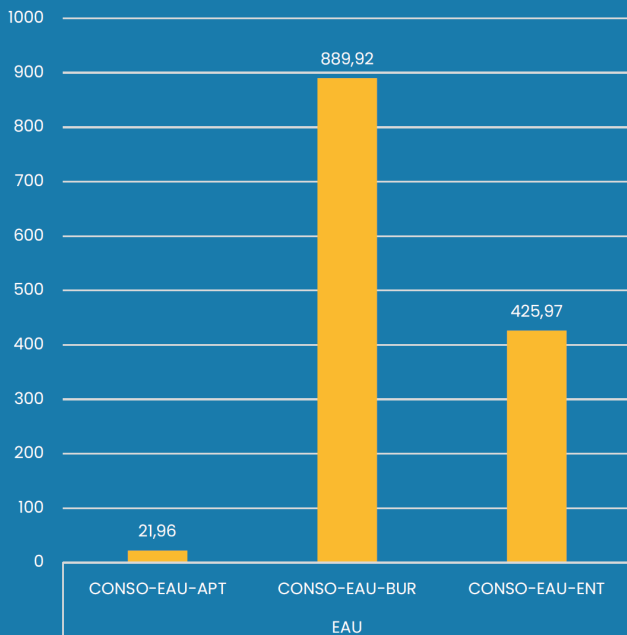
Equivalent carbone estimé de l'utilisation annuelle de Speakylink en 2024	1,50 tCO2 eq
Consommation électrique estimée de l'utilisation annuelle de Speakylink en 2024	28,63 MWh
Empreinte moyenne d'une session Speakylink en 2024	5,98 gCO2 eq





Eau

Total consommation d'eau par type d'infrastructure



Evolution dans le temps :

Année	Consommation d'eau	Variations
2023	1 125	+19%
2024	1338	

Actions mises en place :

- Sur le site de Nantes des mesures ont été prise pour la dépendance à l'eau potable et les risques de sécheresse :
- Puit
- Citerne mise en place en 2023
- Raccordage de l'arrosage du mur végétal au forage sur le mur végétal de la façade sud en 2024.

Axes d'amélioration :

- Essayer d'obtenir la consommation d'eau de toutes les locations immobilières
- Intégrer l'estimation de la consommation d'eau des centres de données hébergeant nos activités
- Sensibiliser sur l'utilisation de l'eau

Consommation d'énergie

	Renouvelable	Non renouvelable	Total
Electricité produite	51 885 kWh	0 kWh	51 885 kWh
Electricité consommée	130 915 kWh	42 611 kWh	173 526 kWh
Carburant consommée	0 L	0 L	0 L

Evolution dans le temps :

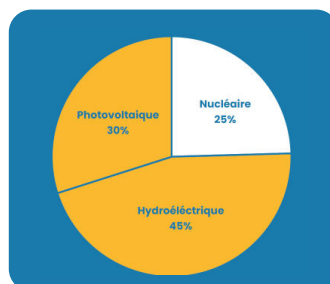
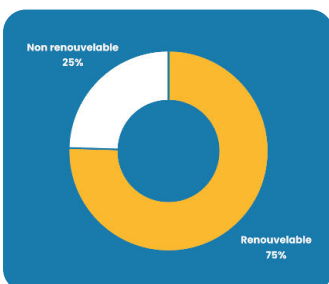
	2022	2023	2024
Electricité consommée	156 706 kWh	148 476 kWh	173 526 kWh
Electricité produite	19,29 MWh	23,89 MWh	51,88 MWh

Actions mises en place :

- Travaux pour améliorer la gestion énergétique des bureaux nantais
 - Construction de SAS pour réduire les déperditions d'énergie
 - Refonte de la GTB permettant une meilleure programmation en 2023
 - Installation de panneaux photovoltaïques
- 57% de l'électricité produite en 2024 a été autoconsommée par le site de Saint Herblain

Axes d'amélioration :

- Améliorer le suivi de la consommation de l'électricité produite
- Augmenter la production d'énergie renouvelable sur le site de Saint Herblain
- Passer à 100 % d'électricité issue d'énergies renouvelables sur les différents sites
- Sensibiliser sur les économies d'énergie (bâtiment et IT)



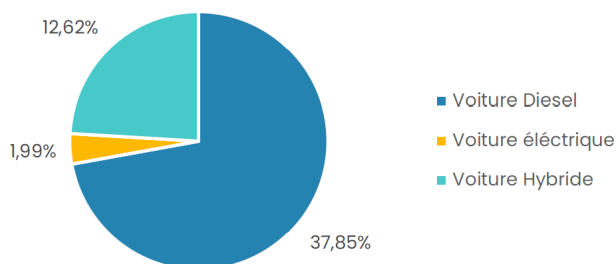


Déplacements professionnels (flotte entreprise)

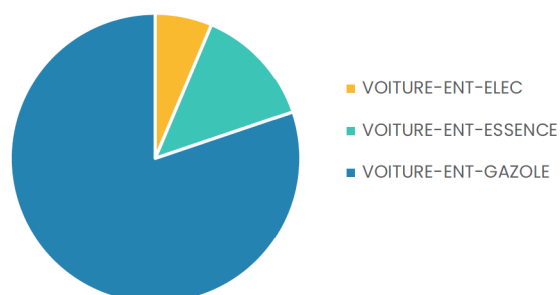
Evolution dans le temps :

	2018	2021	2022	2023	2024
Part de véhicules électriques ou hybrides	2%	32%	Révision	26%	26%
Nombre de km	Révision	Révision	606 554 km	622 480 km	944 347 km

Trajet Pro 2023 par type de véhicule



Trajet pro 2024 par type de véhicule



Actions mises en place :

- Transition vers une flotte de véhicules hybrides / électriques (environ 80 véhicules dont 20 HR et dont 3 électriques)

Axes d'amélioration :

- Optimiser la planification des déplacements : regrouper les rendez-vous, mutualiser les trajets.
- Continuer le renouvellement de la flotte avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou très faibles émissions.
- Adapter le type de véhicule à l'usage réel (petits véhicules pour les trajets urbains, covoiturage ou location pour les longs trajets occasionnels).
- Mettre en place des incitations à utiliser les transports en commun, le train ou le vélo ou adopter le covoiturage pour les déplacements professionnels quand c'est possible
- Former les conducteurs à l'éco-conduite pour réduire la consommation et l'usure des véhicules.

Bâtiments

Actions mis en place :

- Installation d'un poulailler
- Installation d'un potager
- Plantation de framboisier
- Entretien des arbres présent sur la parcelle

Axes d'amélioration :

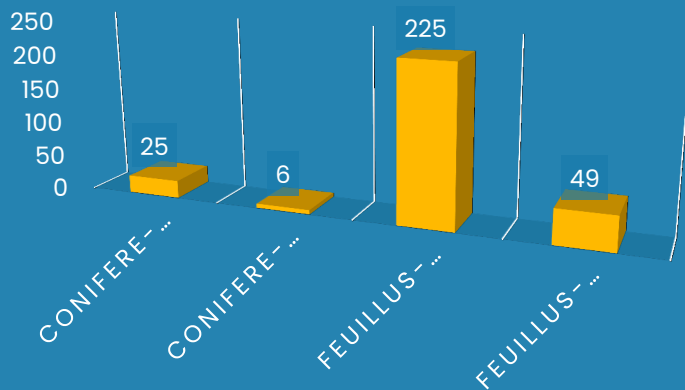
- Désartificialiser le reste du parking
- Planter davantage d'arbres adultes

	2013	2016	2017	2019	2023	2024
Parcelle	1 472 m ²	2 086 m ²	4 800 m ²	4 800 m ²	11 097 m ²	11 097 m ²
Bureaux	395 m ²	605 m ²	605 m ²	977 m ²	1 610,70 m ²	1 610,70 m ²
Parking enrobé	795 m ²	993 m ²	993 m ²	710 m ²	710 m ²	710 m ²
Parking désartificialisé	0 m ²	58 m ²	315 m ²	1 382 m ²	1 372 m ²	1 372 m ²
Espace vert	282 m ²	430 m ²	2 887 m ²	1 731 m ²	8 039 m ²	8 039 m ²
Toiture végétalisée				7,85 m ²	24,70 m ²	24,70 m ²

Compensation

Une action en plus des actions de réduction

Nombre d'arbres par typologie



	2019	2023	2024
Toiture végétalisée	7,85 m²	24,70 m²	24,70 m²

-39,1 tonnes de CO₂eq

Total GES avec compensation : **908 tonnes de CO₂eq**

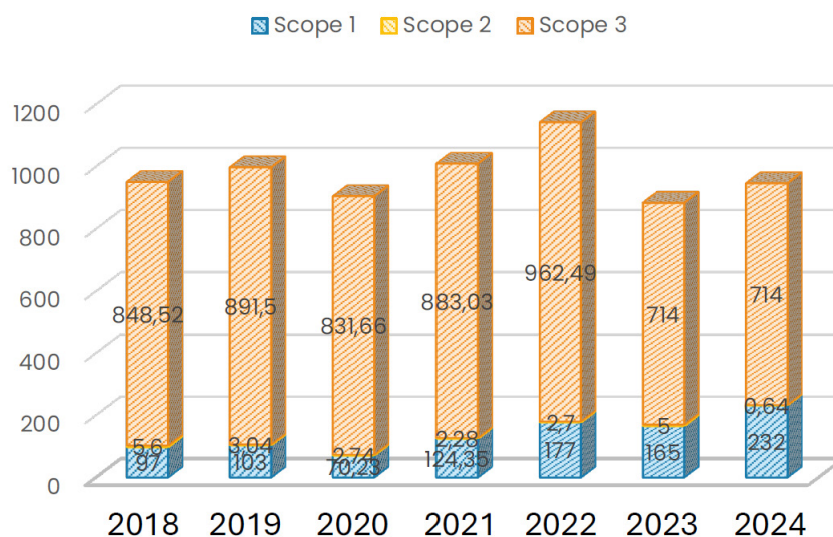
TRAJECTOIRE



OBJECTIF
50%
de réduction des
G.E.S. en 2030

Trajectoire de décarbonation

+6,7% entre 2023 et 2024
en valeur absolue
-0,04% entre 2023
et 2024 en valeur
relative à la croissance
économique



Trajectoire établie sur
l'année de référence
2022

+64t de CO₂eq entre les
émissions GES réelles et
projetées

